

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAHY, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

GESTION DES DÉCHETS DANS LE PAYSAGE URBAIN DE VAVOUA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) : DÉFIS ACTUELS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

WASTE MANAGEMENT IN THE URBAN LANDSCAPE OF VAVOUA (CENTRAL-WEST COAST OF IVORY COAST) : CURRENT CHALLENGES AND FUTURE PROSPECTS

KOUAMÉ Kouassi Christophe

Docteur en géographie diplômé de l'Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
E-mail : kouamekouassichristophe98@gmail.com

BAZOUMANA Diarrassouba

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
E-mail : diarrabazo@yahoo.fr

Résumé : La dynamique urbaine de Vavoua caractérisée par la croissance démographique, l'extension spatiale et le développement des activités économique non maîtrisés, entraîne de nombreux défis en matière de gestion des déchets. La présente recherche vise à analyser les défis actuels de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua, en vue de proposer des perspectives favorables à un assainissement urbain durable. Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse de départ soutient que la maîtrise de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua nécessite l'implication participative de tous les acteurs locaux. La méthodologie de collecte des données combine la recherche documentaire et l'enquête de terrain qui s'appuie sur l'observation directe, les entretiens semi-structurés auprès des personnes ressources et l'enquête par questionnaire administrée auprès de 371 chefs de ménages. Les résultats montrent que la gestion des déchets urbains à Vavoua fait face à d'importants défis multidimensionnels, avec une couverture de collecte limitée à 20,82 % du périmètre urbain. Cette faible couverture de collecte des déchets entraîne une multiplication des pathologies environnementales, comme le paludisme, qui présente la prévalence la plus élevée (42%). Pour remédier ces défis, l'étude préconise des solutions durables regroupées dans un plan d'action stratégique. Celui-ci repose sur la promotion de l'éducation environnementale, l'élaboration d'un plan de gestion environnementale, la création d'un centre de traitement des déchets, ainsi que la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement et d'un cadre de concertation.

Mots-clés : Gestion des déchets, défis et perspectives, urbanisation, Vavoua, Côte d'Ivoire.

Abstract: The urban dynamics of Vavoua, characterized by uncontrolled population growth, urban sprawl, and economic development, present numerous challenges in terms of waste management. This study aims to analyze the current challenges of waste management in the city of Vavoua, with a view to proposing approaches conducive to sustainable urban sanitation. To achieve this objective, the initial hypothesis posits that effective waste management in Vavoua requires the participatory involvement of all local stakeholders. The data collection methodology combines desk research with fieldwork based on direct observation, semi-structured interviews with key informants, and a questionnaire survey administered to 371 heads of households. The results show that urban waste management in Vavoua faces significant multidimensional challenges, with waste collection coverage limited to 20.82% of the urban area. This low waste collection coverage leads to an increase in environmental health issues, such as malaria, which has the highest prevalence (42%). To address these challenges, the study recommends sustainable solutions consolidated into a strategic action plan. This plan is based on promoting environmental education, developing an environmental management plan, establishing a waste treatment center, and implementing a sanitation master plan and a consultation framework.

Keywords: Waste management, challenges and prospects, urbanization, Vavoua, Ivory Coast.

Introduction

L'un des phénomènes les plus marquant du XXI^e siècle, l'urbanisation bat son plein dans les pays africains comme la Côte d'Ivoire. L'urbanisation est un phénomène, relativement, récent en Côte d'Ivoire. Cependant, sous l'alimentation de la croissance démographique, elle connaît un essor remarquable dans ces dernières décennies. En effet, avec une population urbaine de 2 156 293 habitants en 1975, le taux d'urbanisation qui était de 32 %, est passé à 52,5% en 2021, soit une population urbaine de 15 428 957 habitants (INS, 2022 : 33). Ce phénomène urbain caractérisé par la croissance rapide de la population urbaine et l'expansion spatiale, ne s'accompagne pas souvent de manière proportionnelle d'une mise en place des infrastructures et équipements adéquats en matière de gestion des déchets.

La ville de Vavoua illustre, parfaitement, cette réalité commune aux villes secondaires ivoiriennes. Durant ces dernières décennies, la ville enregistre un essor démographique et une expansion spatiale marquante. Cette situation engendre une augmentation de la production des déchets ménagers, tandis que les moyens de sa gestion adéquate sont, profondément, limités. Par conséquent, l'absence de sites de groupage appropriés et de poubelles publiques, ainsi que le manque d'ouvrages d'assainissement entraînent le dépôt anarchique et l'amoncellement des déchets dans les espaces publics, ce qui porte atteinte à l'esthétique environnementale. En plus de la détérioration du cadre de vie, la gestion insuffisante des déchets favorise la prolifération des vecteurs pathogènes, qui constitue des risques de maladies. Ces nombreux défis environnementaux dans la ville de Vavoua méritent une réflexion pousser afin de mettre en évidence le système actuel de gestion des déchets, ses limites et préconiser des solutions pour une gestion durable. Dans ce contexte, la question centrale de cette recherche est la suivante : Comment les défis actuels de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua peuvent-ils être surmontés à travers des perspectives durables ? Cette question principale se décline en deux questions subsidiaires. Quels sont les défis actuels de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua ? Quelles sont les perspectives durables pour y remédier ?

Pour répondre à ces questionnements, l'étude vise principalement à analyser les défis actuels de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua, en vue de proposer des perspectives favorables à un assainissement urbain durable. Plus spécifiquement, elle vise, d'une part, à analyser les principaux défis liés à la gestion des déchets dans la ville de Vavoua, et d'autre part, à formuler des perspectives d'avenir susceptibles d'améliorer, durablement, la qualité de l'environnement urbain et d'assurer la santé publique.

1. La méthodologie de recherche

La démarche méthodologique adoptée dans cette étude combine l'approche conceptuelle, la présentation de la zone d'étude, la méthode de collecte de données, ainsi que les outils de traitement et d'analyse de données.

1.1. L'approche théorique et conceptuelle de l'étude

L'analyse de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua s'inscrit dans une approche qui mobilise plusieurs concepts clés : déchets urbains, gestion des déchets, développement durable et gouvernance environnementale.

✓ **Déchets urbains, des sources de production diverses**

Dans cette étude, les déchets urbains désignent l'ensemble des déchets produits dans les milieux urbains, principalement issus des ménages et des activités économiques locales, (ONU-Habitat, 2010, p. 5).

✓ **Concept de gestion des déchets : une approche institutionnelle**

La gestion des déchets est l'ensemble des activités de collecte, transport, traitement et élimination des déchets en vue de protéger l'environnement et la santé publique (ONU-Habitat, 2010, p. 6). Dans le cadre de cette recherche, la gestion des déchets est analysée comme un système complexe impliquant plusieurs acteurs (autorités locales, service de collecte et populations locales) dont l'efficacité dépend des capacités techniques et les comportements sociaux.

✓ **Développement durable : un cadre normatif de référence**

Le concept de développement durable désigne un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (G. H. Brundtland (1987, p. 43). Dans cette étude, le développement durable constitue un cadre d'analyse permettant d'évaluer la durabilité des pratiques de gestion des déchets dans la ville de Vavoua.

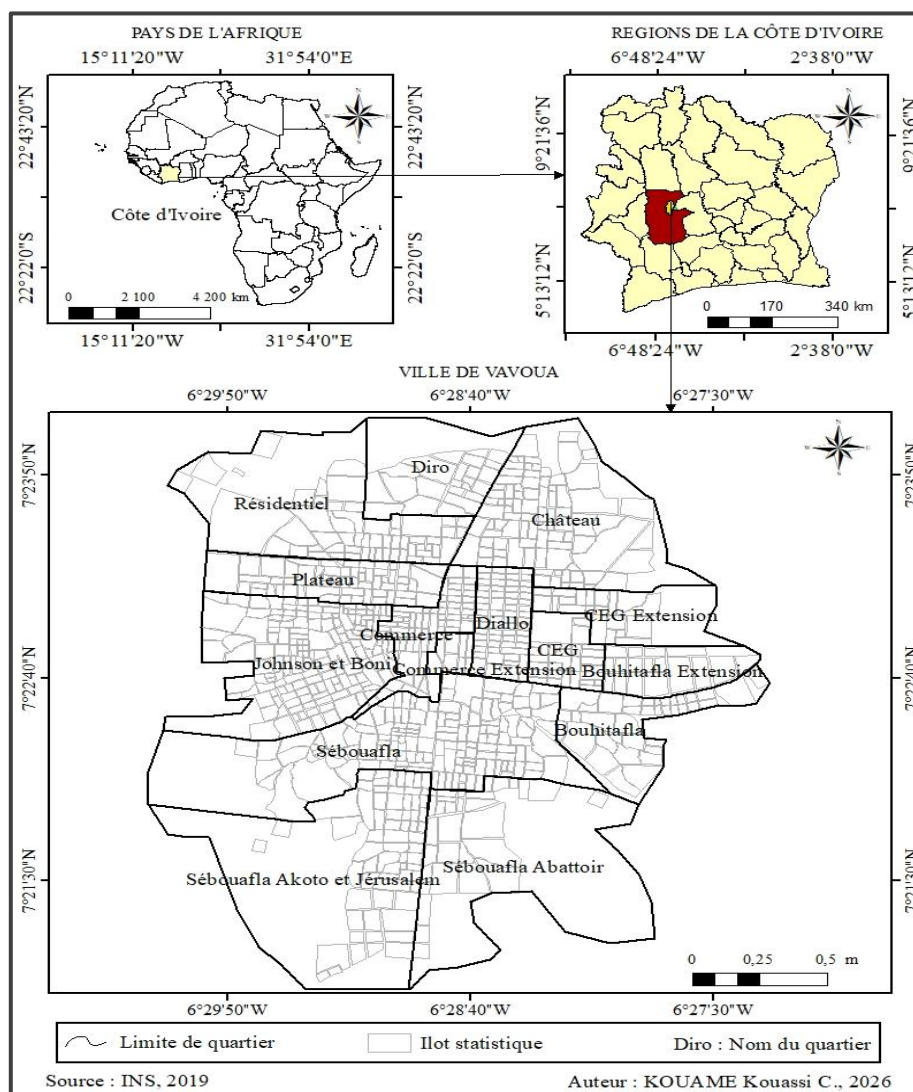
✓ **Gouvernance environnementale : une approche participative**

La gouvernance environnementale peut se définir comme l'ensemble des mécanismes, institutions et processus par lesquels différents acteurs participent à la gestion de l'environnement (PNUD, 1997, p. 2). Dans le contexte de cette production scientifique, la gouvernance environnementale renvoie au respect des règles, ainsi qu'à la coordination entre la municipalité, les ONG, les populations en matière de gestion des déchets urbains.

1.2. La présentation de la zone d'étude

Vavoua est une ville secondaire de la Côte d'Ivoire située dans la partie Centre-Ouest du pays, au sein de la région du Haut-Sassandra. Elle se localise précisément entre 7°21'30'' de latitude Nord et 6°27'30'' de longitude Ouest. Deuxième agglomération urbaine de cette région après la ville de Daloa, Vavoua occupe une position géographique relativement stratégique dans les dynamiques territoriales du Centre-Ouest ivoirien. Sur le plan administratif, le département de Vavoua est limité au Nord par le département de Séguéla, à l'Est par celui de Zuénoula, au Sud par le département de Daloa et à l'Ouest par le département de Kouibly. Cette localisation lui confère une fonction de carrefour entre plusieurs espaces régionaux et départementaux.

La ville de Vavoua s'inscrit dans un environnement marqué par d'importantes activités agricoles et commerciales qui structurent son organisation spatiale et ses dynamiques socioéconomiques. Son développement urbain est étroitement lié à l'évolution des échanges régionaux, aux mobilités de populations ainsi qu'aux activités de production agricole qui caractérisent le Centre-Ouest ivoirien. En raison de sa position intermédiaire entre plusieurs pôles régionaux, elle joue également un rôle d'interface dans la circulation des personnes, des biens et des services. La carte 1 présente la localisation de la ville de Vavoua en Côte d'Ivoire et met en évidence son insertion dans l'organisation territoriale nationale.

Carte 1 : Localisation de la ville de Vavoua en Côte d'Ivoire

1.3. La méthode de collecte des données

La recherche combine les données secondaires et les données primaires. Les données secondaires ont permis de collecter et analyser plusieurs données existantes provenant de publications scientifiques, des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (INS, 2021), de documents institutionnels et de rapports techniques.

Les données primaires associent, quant à elles, l'observation directe sur le terrain, les entretiens semi-structurés et l'enquête par questionnaire. L'observation directe a consisté à observer les comportements des ménages en matière de gestion des déchets solides et liquides. Les entretiens semi-structurés ont lieu avec les responsables de la Mairie, de la Direction Départementale du Ministère de la Construction, du Logement et d'Urbanisme (DDMCLU), ainsi que les services privés engagés dans la propreté urbaine, notamment le service des Travaux à Haute Intensité pour la Main d'Œuvre (THIMO) et l'ONG Vavoua Ville Propre (ONG-VVP). Le questionnaire a été adressé à des chefs de ménage afin d'évaluer leurs pratiques en matière de gestion des déchets

domestiques. Compte tenu de l'importance de la population de l'espace d'étude, un échantillon statistiquement représentatif a été calculé à l'aide de la formule suivante :

$$n = \frac{n_0}{1 + \left(\frac{n_0}{N}\right)} \text{ où } n_0 = \frac{Z^2 pq}{e^2}$$

Source : Cochran William Gemmell, 1977 : 78

Traduction littérale

-n : Taille de l'échantillon des ménages à enquêter ;

-N : Nombre total des ménages des quartiers ;

-Z : Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance avec pour valeur 1,96) ;

-e : Marge d'erreur dont la valeur est 0,05 ;

-P : Proportion des ménages supposés avoir le caractère recherché. Cette proportion est 0,5 soit 50% ;

-Q=1-P, ce qui affiche la valeur de 0,5.

AN : $n_0 = (([1,96]]^2 (0,5*0,5)) / [0,05]]^2$

$n_0 = 384$

$n = 384 / (1 + (384 / 10586))$

$n = 371$ chefs de ménage

Le questionnaire a été alors administré à 371 chefs de ménage répartis de manière proportionnelle dans 08 quartiers comme récapitulé le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménage enquêtés selon les quartiers investigués

Nom de quartiers	Nombre total de ménages par quartier	Nombre de ménages enquêtés par quartier
CEG	639	22
Commerce	1 319	46
Château	1 034	36
Diallo	2 027	71
Sébouafla	2 729	96
Plateau	884	31
Résidentiel	671	24
Johnson et Boni	1 283	45
Total	10 586	371

Source : INS, 2021, K. C. Kouamé, 2026

L'usage de l'approche mixte, combinant méthodes quantitatives et qualitatives, se justifie par la complexité du phénomène étudié. En effet, l'analyse de la gestion des déchets à Vavoua nécessite à la fois la mobilisation de données quantifiables telles que le taux de couverture de collecte, la proportion des ménages non desservis ou encore la prévalence de certaines pathologies environnementales) et une compréhension approfondie des perceptions, des représentations et des comportements des acteurs.

Par ailleurs, le recours à la formule de Cochran pour la détermination de la taille de l'échantillon se justifie par sa pertinence dans l'estimation des proportions, sa simplicité d'application, ainsi que son adéquation aux études portant sur des populations de grande taille.

1.4. Les outils de traitement et d'analyse des données

Des outils comme Sphinx plus² v.5.1.0.7, Microsoft Office Word 2013 et Arc Gis 10.2.2 munis dans un ordinateur, ont favorisé le traitement et l'analyse des données collectées. Le logiciel Sphinx plus² v.5.1.0.7 a servi à la saisie du questionnaire et au

dépouillement. Microsoft Office Word 2013 quant à lui, a été utile pour la saisie du texte et pour la réalisation des tableaux, tandis que Arc Gis 10.2.2, en tant qu'outil cartographique a favorisé l'élaboration des cartes thématiques présentes dans le travail. Les prises de vue ont été effectuées au moyen d'un smartphone, disposant d'un appareil photo intégré.

2. Résultats

2.1. Les défis actuels de la gestion des déchets dans la ville de Vavoua

Les acteurs comme l'État à travers THIMO, la Mairie, l'ONG-VVP et certains chefs de ménage, consentent d'efforts notables en vue d'assainir le cadre de vie des populations. Cependant, la gestion des déchets demeure un défi fondamental dans la ville de Vavoua. Dans cette étude, les défis traduisent les obstacles liés à la gestion des déchets, ainsi que les conséquences qui en découlent. Ils se déclinent en plusieurs dimensions, notamment comportementale, logistique, juridique, environnementale et sanitaire.

2.1.1. La perception et les comportements des ménages en matière de gestion des déchets

La gestion des déchets ménagers dans la ville de Vavoua se heurte à plusieurs contraintes liées aux perceptions, aux représentations sociales et aux pratiques des ménages, constituant ainsi un défi important pour les autorités municipales et les structures chargées de la collecte. Les résultats de l'enquête montrent que les comportements des populations influencent fortement l'efficacité du dispositif de gestion des déchets mis en place dans la ville.

En premier lieu, les représentations des ménages concernant la responsabilité de la gestion des déchets limitent leur adhésion aux mécanismes de collecte. Selon le Vice-Président de l'ONG-Vavoua Ville Propre (ONG-VVP), certains habitants estiment que l'assainissement urbain relève exclusivement des compétences de la municipalité. Cette perception réduit leur implication dans les initiatives privées de collecte et explique la faible adhésion au système d'abonnement proposé par l'ONG.

En deuxième lieu, ces perceptions se traduisent par des comportements spécifiques. Plusieurs ménages refusent de s'abonner au service de collecte, tandis que d'autres, bien qu'inscrits, hésitent à payer régulièrement la contribution mensuelle fixée à 1000 Francs CFA. Cette situation traduit une appropriation limitée du dispositif de gestion des déchets par les populations locales.

En troisième lieu, ces comportements favorisent des pratiques anti-environnementales telles que la prolifération des dépôts sauvages, l'incinération des déchets ou encore leur rejet dans les caniveaux à ciel ouvert. Ces pratiques contribuent à la dégradation du cadre de vie urbain et exposent les populations à divers risques sanitaires. L'ensemble de ces comportements révèle un déficit de sensibilisation environnementale, une faible conscience écologique ainsi qu'une application insuffisante des textes réglementaires en matière d'assainissement urbain.

2.1.2. La carence en équipements et moyens logistiques pour la gestion des déchets, un défi majeur

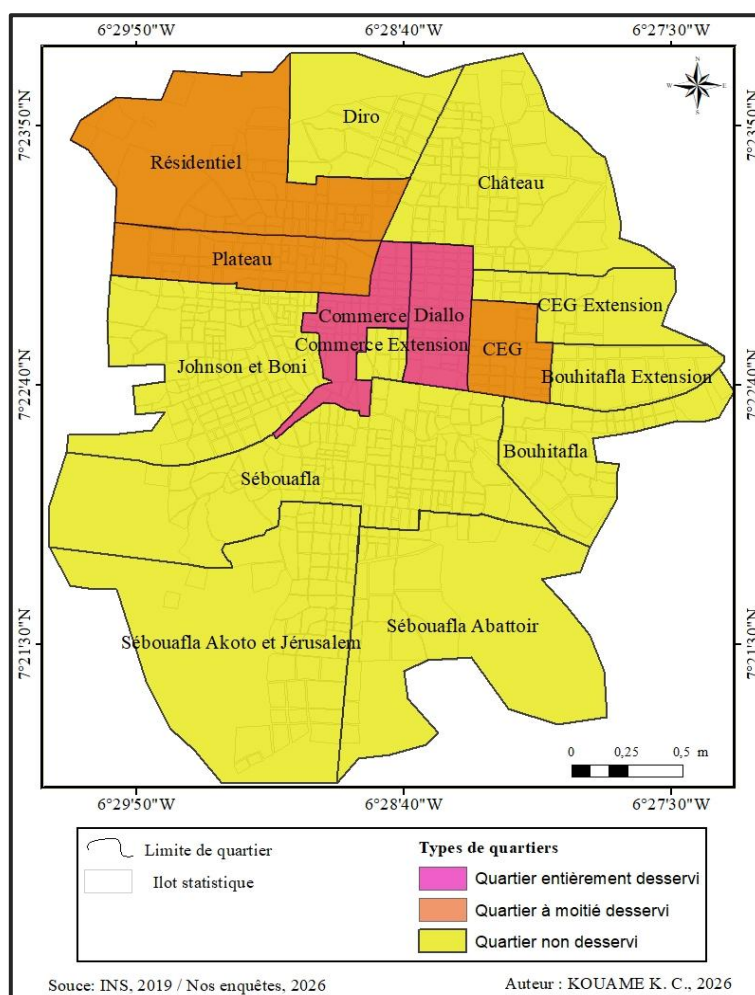
Le Maire et son conseil municipal ont confié la collecte des déchets solides ménagers à l'ONG *Vavoua Ville Propre* (ONG-VVP), chargée d'assurer le service de précollecte et d'enlèvement des ordures dans la ville. Dans le souci d'encourager les ménages à souscrire aux prestations de cette structure, la municipalité a volontairement renoncé à l'aménagement de sites publics de regroupement des déchets ainsi qu'à l'installation de poubelles collectives alternatives. Cette orientation visait à contraindre indirectement les populations à s'abonner au système mis en place par l'ONG. Toutefois, cette stratégie coercitive n'a produit que des résultats limités dans la gestion des déchets ménagers. En pratique, le champ d'intervention de l'ONG reste relativement restreint puisqu'il ne concerne qu'un nombre réduit de quartiers, comme le montre la carte 2.

Selon les données de la Direction Départementale du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (2022), le périmètre urbain de la ville de Vavoua couvre une superficie totale estimée à 1 487,77 hectares. Malgré cette étendue relativement importante, les opérations de collecte des déchets assurées par l'ONG *Vavoua Ville Propre* demeurent spatialement limitées. En effet, les activités de collecte ne concernent actuellement que quelques quartiers de la ville, notamment CEG (37,27 ha), Commerce (20,52 ha), Diallo (54,52 ha), Plateau (83,13 ha) et Résidentiel (114,44 ha). L'ensemble de ces espaces représente une superficie cumulée de 309,75 hectares, soit seulement 20,82 % de la superficie totale du périmètre urbain de Vavoua.

À l'opposé, une grande partie de l'espace urbain, estimée à 1 178,02 hectares, correspondant à 79,18 % du territoire urbain, demeure en dehors du réseau de collecte des déchets. Cette situation traduit les limites actuelles du dispositif de gestion mis en place dans la ville. Par ailleurs, même dans les quartiers officiellement desservis, notamment Résidentiel, CEG et Plateau, la collecte reste incomplète et irrégulière. Plusieurs contraintes expliquent cette couverture partielle, parmi lesquelles figurent le mauvais état des voies de communication, l'insuffisance du matériel mécanique destiné au ramassage des déchets ainsi que le déficit en ressources humaines qualifiées.

Les enquêtes de terrain confirment cette faible capacité de desserte du service de collecte. En effet, seuls 24,10 % des ménages interrogés affirment bénéficier effectivement des prestations de l'ONG *Vavoua Ville Propre*, tandis que 75,9 % déclarent ne pas être concernés par ce service. Cette situation met en évidence les difficultés structurelles auxquelles se heurte la gestion des déchets ménagers dans la ville de Vavoua.

Carte 2 : Zones desservies par l'ONG-VVP



Le faible taux de couverture de la ville par l'ONG conjugué avec l'absence de site de groupage et de poubelles publiques, pousse certains ménages à substituer les voies, les caniveaux et les espaces publics en déversoirs de déchets. De ce fait, le manque ou le mauvais état des infrastructures et équipements de gestion des déchets constitue un enjeu majeur dans la ville de Vavoua.

2.1.3. Le dispositif juridique contre le dépôt inapproprié des déchets et la divagation animale à Vavoua : une réglementation peu appliquée

Tout comme la plupart des villes ivoiriennes, Vavoua fait face à un problème d'assainissement urbain accentué par les dépôts inappropriés et la divagation des animaux domestiques. Pourtant, les textes juridiques, notamment la loi n°2023-899 du 23 novembre 2023 portant code de l'hygiène et de la salubrité, ainsi que le décret n° 98-70 du 13 février 1998 fixant les règles générales d'installation des exploitations d'élevage, de même que les arrêtés municipaux, interdisent formellement les dépôts illicites des déchets et la pratique de l'élevage intra-urbain. En dépit de l'existence de ces textes juridiques, on constate le dépôt des déchets dans les bas-fonds, dans les marchés, sur les carrefours et sur le long des voies de communication (photo 1a). De plus, il est courant de constater la présence d'animaux domestiques en divagation dans

la ville : bœufs, moutons, cabris, chiens (photo 1b). Cet état de fait est illustré par la planche photographique suivante.

Planche photographique 1 : Dépôt anarchique des déchets ménagers et divagation des bœufs dans les quartiers Sébouafla et Plateau



Prise de vue : K. C. Kouamé., décembre 2025

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la faible application des textes juridiques contre le rejet inadéquat des déchets et la divagation des animaux dans la ville de Vavoua.

L'une des raisons est que Vavoua fut une zone occupée par les rebelles lors de la crise socio-politique de 2002. La ville regorge ainsi assez de démobilisés qui ne craignent pas l'autorité. Pendant l'entretien avec la Directrice départementale du Ministère des ressources animales et halieutiques, elle déclare que lors de l'une de leurs opérations de lutte contre l'élevage urbain, elle a été menacée par un peul. Elle affirme ceci : « le peul me dit qu'il va me faire quitter Vavoua, et si je ne crois pas de contacter mon prédécesseur ». Ces propos de défiance génèrent une crainte qui freine les autorités dans l'application rigoureuse des textes.

Par ailleurs, la politique constitue l'un des facteurs limitant la mise en œuvre des dispositifs juridiques. En effet, les autorités municipales demeurent silencieuses sur la question des dépôts inappropriés de déchets et de la divagation des animaux, alors même qu'elles savent que les textes en vigueur sont, régulièrement, violés par la population. Ce silence serait, selon un agent de la Mairie interrogé lors des enquêtes de terrain, lié à la crainte de mécontenter les populations et de perdre des voix électorales. Dans ce contexte, la taxation des contrevenants et la saisie des animaux sont vues comme des mesures impopulaires. En outre, certains animaux surtout bovins, ont pour propriétaire certains élus eux-mêmes. Aussi, les propriétaires des animaux entretiennent-ils des rapports d'amitié avec les autorités compétentes. Toutes ces raisons déclinées compliquent l'application des textes en vigueur.

La planche photographique exprime, clairement, le contraste entre l'existence du cadre réglementaire de lutte contre le dépôt inapproprié des déchets et la divagation des animaux domestiques avec une application timorée voire laxiste par les autorités compétentes. Ces constats montrent que les défis résident moins dans l'insuffisance de textes que dans leur mise en œuvre rigoureuse.

2.1.4. Les défis environnementaux et sanitaires

La mauvaise gestion des déchets entraîne de conséquences négatives sur l'environnement urbain de Vavoua. En effet, le dépôt inapproprié des déchets et leur accumulation dans la ville contaminent les eaux de surface, ainsi que les nappes phréatiques à travers les eaux de ruissellement et d'infiltration. En outre, le brûlage à ciel ouvert des déchets comme l'illustre la photo 1 pollue la qualité de l'air ambiant.

Photo 1 : Déchets incinérés sur une voie au quartier Diallo



Prise de vue : K. C. Kouamé., décembre 2025

Ainsi, la pollution des ressources naturelles, notamment les sols, les eaux et l'air, constitue-elle un défi écologique majeur dans la ville de Vavoua.

La question sanitaire constitue un défi central de la gestion inappropriée des déchets dans la ville. En effet, l'amoncellement des déchets dans les rues, sur les carrefours, dans les réseaux d'assainissement et autour des habitations constitue des foyers de prolifération des vecteurs tels que les moustiques, les mouches, les cafards, les souris, etc. Ces vecteurs sont à l'origine de la recrudescence des pathologies comme le paludisme (42,34 %), la fièvre typhoïde (28,57 %), les Infections Respiratoires Aigües (16,79 %), la diarrhée (7,82 %) et autres maladies (4,48 %). De ce fait, la salubrité urbaine devient une question de santé publique à prioriser.

2.2. Des perspectives d'avenir visant à améliorer durablement la qualité de l'environnement urbain et à assurer la santé publique

Face aux nombreux défis auxquels le paysage urbain de Vavoua est actuellement confronté en matière de gestion environnementale, notamment en ce qui concerne la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers, la nécessité de mettre en place des réponses adaptées devient de plus en plus pressante. La croissance urbaine, l'insuffisance des infrastructures de collecte, les difficultés organisationnelles des acteurs impliqués ainsi que les comportements parfois peu favorables des populations contribuent à accentuer les problèmes d'insalubrité dans plusieurs quartiers de la ville. C'est dans cette perspective qu'un plan d'action stratégique orienté vers une gestion participative et durable des déchets ménagers est proposé. Les principales orientations et actions envisagées sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Plan d'action et estimation budgétaire pour la gestion durable des déchets à Vavoua

Horizon temporel	Actions principales	Acteurs impliqués	Outil/moyens	Indicateurs de suivi	Coût estimatif (F CFA)
Court terme (0-2 ans)	Organisation de campagne de sensibilisation (quartiers, écoles, marchés, lieux de culte)	Mairie, ONG-VVP, chefs communautaires, guides religieux, écoles	Radios locales, affiches, réseaux sociaux	Nombre de campagnes, taux de participation	5 000 000
	Aménagement de sites de groupage provisoires (5 sites)	Service technique municipal	Aménagement sommaire	Nombre de sites, baisse des dépôts anarchiques	7 500 000
	Installation de poubelles publiques (50 bacs)	Mairie	Bacs, logistique	Nombre de poubelles installées	10 000 000
	Application des arrêtés (contrôle et sanctions)	Police municipale	Textes réglementaires, amendes	Nombre de sanction, réduction des infractions	5 000 000
Sous-total court terme					27 500 000
Moyen terme (3-5 ans)	Extension de la couverture de collecte (ONG-VVP)	Mairie, ONG-VVP	Équipement (tricycles, bacs, et autres)	Taux de couverture	50 000 000
	Géolocalisation des sites (SIG)	Service technique municipal, cartographes	Logiciels SIG, SPS	Cartographie disponible	10 000 000
	Création de cadre de concertation environnementale	Mairie, agents étatiques, ONG, populations locales	Réunions, ateliers	Nombre de réunions, décisions	9 000 000
	Élaboration plan communal de gestion environnementale	Mairie, experts	Études techniques	Plan disponible et appliqué	15 000 000
Sous-total moyen terme					84 000 000
Long terme (6-10 ans)	Création d'un centre de traitement des déchets	Mairie, État, partenaires	Infrastructures, équipements	Centre fonctionnel	500 000 000
	Schéma directeur d'assainissement	Mairie, experts	Études, planification	Document validé	25 000 000
Sous-total long terme					525 000 000
Total général					635 500 000
Imprévu (5%)					31 825 000
Budget global					667 325 000

Source : INS, 2021, K. C. Kouamé, 2026

Ce tableau, qui combine les actions et leurs coûts, présente une vision stratégique hiérarchisée de la gestion des déchets dans le tissu urbain de Vavoua. La hiérarchisation des actions ainsi que leur importance sont détaillées dans les sous-sections suivantes.

2.2.1. À court terme : renforcer la sensibilisation, les dispositifs de proximité et l'application des textes

À courte échéance, les actions doivent prioritairement porter sur la transformation des comportements et l'amélioration rapide des conditions de gestion des déchets. De ce fait, l'intensification de l'éducation environnementale constitue un levier essentiel. Elle doit s'appuyer sur des campagnes de sensibilisation en ciblant les quartiers ainsi que les lieux publics comme les écoles, les marchés et les lieux de culte. Cette sensibilisation doit se faire avec l'aide des leaders communautaires, des guides religieux et des responsables d'établissements scolaires.

Parallèlement, la municipalité doit procéder à l'identification et à l'aménagement de sites de groupage provisoires, ainsi qu'à l'installation de poubelles publiques dans les zones à forte fréquentation. Ces actions permettront de pallier, à court terme, l'insuffisance de la couverture du service de collecte, dans un contexte où 79,18% du périmètre urbain échappent encore à ce service. En outre, les efforts de sensibilisation doivent être accompagnés d'une application progressive, mais effective des arrêtés municipaux et les dispositifs réglementaires. Cela implique la mise en œuvre d'une répression graduelle, fondée sur les sanctions en cas de dépôts anarchiques de déchets et divagation des animaux, en vue d'assurer une discipline environnementale.

2.2.2. À moyen terme : structurer la gouvernance locale et étendre la couverture des services

À moyen terme, l'amélioration durable de la gestion des déchets passe par un renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles. Il s'agit, notamment d'étendre la couverture spatiale des services de collecte, en appuyant et en accompagnant l'ONG-VVP afin qu'elle intervienne dans un plus grand nombre de quartiers. Dans cette dynamique, l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour la géolocalisation des sites de groupage et des équipements de collecte permettra d'optimiser la planification et l'organisation du service. Par ailleurs, la mise en place d'un cadre local de concertation environnementale apparaît indispensable. Ce dispositif multi-acteurs, regroupant les structures étatiques, la municipalité, les opérateurs privés et les populations locales, favorisera une gouvernance participative. Il permettra aussi l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal de gestion environnemental intégré. Ce cadre devra se réunir périodiquement afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des actions entreprises.

2.2.3. À long terme : inscrire la gestion des déchets dans une stratégie de ville durable

À longue échéance, la gestion des déchets doit s'inscrire dans une vision globale de développement urbain durable. Dans cette optique, la municipalité pourrait envisager la création d'un centre de traitement des déchets, permettant de renforcer la chaîne de collecte, de traitement et de valorisation. En outre, l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement apparaît comme une priorité stratégique. Ce document de planification permettra d'intégrer, durablement, la gestion des déchets dans les politiques urbaines. Notamment en prévoyant, dès la conception des projets de lotissement, des espaces dédiés au regroupement et au traitement des déchets. Cette orientation s'inscrit, pleinement, dans la dynamique de l'Objectif de Développement Durable 11 (ODD 11) qui vise à faire des villes des espaces inclusifs, sûrs, résilients

et durables. Ainsi, la gestion des déchets doit être considérée comme un pilier fondamental de la durabilité urbaine à Vavoua.

3. Discussion

Le sujet de recherche portant sur la « gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir » a été structuré en deux points essentiels. Ces résultats méritent d'être discutés afin d'être confrontés aux analyses d'autres auteurs. Les résultats de l'étude mettent en évidence les principaux défis liés à la gestion des déchets dans la ville de Vavoua. Ils révèlent notamment les perceptions et comportements des ménages face à cette problématique. Selon le Vice-Président de l'ONG VVP, certains ménages refusent de s'abonner au service de collecte, estimant que cette responsabilité revient exclusivement à la municipalité. Cette perception favorise des pratiques anti-environnementales telles que les dépôts sauvages, l'incinération des déchets et leur rejet dans les caniveaux. Pourtant, la Conférence de Stockholm de 1972 rappelle que la protection de l'environnement constitue une responsabilité collective impliquant l'ensemble des acteurs sociaux (JICA, 2019 : 10).

Les résultats de l'étude révèlent aussi que le Maire et son conseil ont confié la collecte des déchets solides à l'ONG-Vavoua Ville Propre (ONG-VVP). Pourtant, cette ONG fait face à une carence d'équipements et de moyens logistiques pour la gestion des déchets. Ce déficit limite le taux de couverture du service de collecte, soit 20,82 %. La limitation de l'efficacité des services de collecte des déchets est, également, soulignée par B. Sidibé et F. Tra, (2025) dans leur écrit intitulée « stratégies et défis de la gestion des déchets ménagers dans la Commune d'Abobo ». En effet, ces auteurs indiquent que la gestion des déchets ménagers dans ladite Commune est confiée à des sociétés concessionnaires. Toutefois, le manque de matériels adaptés auquel ces sociétés font face, ainsi que le mauvais état des voies de circulation, réduisent, considérablement, l'efficacité de leurs interventions (B. Sidibé et F. Tra, 2025 : 86). Cependant, il convient de préciser que, contrairement au cas d'Abobo où les contraintes sont, principalement, d'ordre logistiques (B. Sidibé et F. Tra, 2025 : 86), la situation de Vavoua se caractérise aussi par l'influence des facteurs politiques et post-confliktuels, rendant l'application des textes en vigueur, particulièrement, difficile. En effet, l'étude met en évidence le décalage notable entre le dispositif réglementaire et les réalités sur le terrain. Elle révèle que les règles encadrant les dépôts illégaux de déchets, ainsi que la divagation animale sont peu appliquées, ce qui contribue à la persistance de la dégradation environnementale. Ce relâchement dans l'application des textes réglementaires favorise l'amoncellement des déchets, entraînant ainsi une dégradation de la qualité de l'environnement et une exposition accrue des populations à des risques sanitaires. Ces résultats corroborent ceux obtenus par Q. C. Yao-Kouassi et F. Gohourou, (2017) Et B. A. Lukamba et *al.*, (2025). À partir d'observations de terrain menées dans le district d'Abidjan, Q. C. Yao-Kouassi et F. Gohourou, (2017 : 1386) constatent que les principes et les sanctions prévus par le code de l'environnement (Loi n°96-766 du 03 octobre 1996) ne sont pas, suffisamment, respectés. Selon ces auteurs, cette permissivité renforce la tendance des entreprises et des usagers à ne pas adopter de comportements écocitoyens. En outre, B. A. Lukamba et *al.*, (2025 : 2), soulignent que la gestion inadéquate et incoordonnée des déchets solides plonge la zone de santé de Kindu dans une insalubrité alarmante, constituant ainsi un risque majeur pour la santé publique et l'environnement.

Ces constats concordants sur les défis multi-dimensionnels de la gestion des déchets en contexte urbain africain (logistiques, comportementaux, institutionnels et juridiques) invitent à une approche de solution également multi-niveaux, telle que la propose la présente étude. En effet, au regard de la fausse perception de certains chefs de ménage selon laquelle la gestion des déchets communaux incombe au Maire et à son staff, ainsi que les comportements anti-environnementaux observés, l'étude préconise la promotion de l'éducation environnementale et du civisme. Elle mentionne en effet que la pérennité de cette éducation repose sur l'instauration de systèmes d'information et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des ménages, notamment sur les méfaits de la mauvaise gestion des déchets. L'instauration de l'éducation écocitoyenne, vise à amener les populations de manière générale à épouser un comportement respectueux de l'environnement. L'article suggère, également, l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour la géolocalisation des dépôts inappropriés de déchets, ainsi que pour l'identification des sites de groupage et des poubelles publiques. Il recommande, aussi, l'application effective des textes juridiques interdisant la prolifération des dépôts inappropriés des déchets et la divagation des animaux.

Ces assertions sont en phase avec les résultats obtenus par d'autres chercheurs. En effet, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) souligne que, dans de nombreuses villes africaines, les déchets jonchent, fréquemment, les rues et les espaces publics et souvent déversés dans les réseaux de drainage et dans les cours d'eau, ce qui favorise les inondations (JICA, op., cit. : 7). Pour résoudre les problèmes de prolifération des déchets, l'agence préconise la mise en place de l'éducation environnementale. Cette éducation met l'accent sur la sensibilisation au changement de comportements des populations, premiers acteurs de dépôt anarchique des déchets (JICA, op. cit., : 14). H. Yamauchi, (2022 : 31) quant à lui, observe que les déchets solides non collectés sont jetés, illicitement, dans les rivières et autres zones de la République d'Angola, précisément dans la province de Luanda. Pour lutter contre cette situation, l'auteur suggère le renforcement de la sensibilisation des habitants et des mesures de lutte contre les déversement illégaux des déchets. Il recommande aussi la mise en place d'un système de données sur la gestion des déchets. Parlant de la gestion des déchets solides dans la République d'Afrique du Sud, notamment à Johannesburg et à Tshwane, H. Yamauchi (op., cit. : 43) témoigne que ce système d'information relatif à la gestion des déchets fonctionne efficacement. C'est un système qui consiste à recueillir et à analyser de façon exhaustive les informations sur les déchets afin de les mettre à la disposition des habitants via une plateforme en ligne. Pour améliorer la gestion des déchets dans les Communes, A. Josset, (2025 : 6) a proposé des solutions qui constituent pour lui de meilleures astuces pour toutes les communes. Il s'agit, notamment de l'éducation, la sensibilisation, la mise en place d'une collecte sélective efficace avec des bacs adaptés pour les textiles et autres déchets, le compostage, l'instauration d'une tarification incitative, la promotion de l'économie circulaire, la prévention de la production de déchets, le respect des règles en vigueur, ainsi que le soutien aux initiatives locales.

L'idée d'intégration des SIG en matière de gestion des déchets est partagée par M. Faye et *al.* dans une publication intitulée « Système d'information géographique (SIG) et gestion des déchets ménagers dans la commune de Malika (région de Dakar, Sénégal) ». Les résultats de leur recherche montrent que la profusion des dépôts illégaux dans la Commune est le symbole de la défaillance du système de collecte des

déchets. Dès lors, pour une gestion optimale des déchets, M. FAYE *et al.*, (2024 : 350) incitent les autorités municipales à la mise en place d'une base de données à référence spatiale (SIG) qui orienterait au mieux les aménagements en matière de gestion des déchets dans la Commune de Malika.

Conclusion

L'enquête menée auprès de 371 chefs de ménage dans huit quartiers de la ville de Vavoua montre que seuls 20,82 % du périmètre urbain sont desservis par le service de collecte assuré par l'ONG-Vavoua Ville Propre (ONG-VVP), tandis que 75,9 % des ménages interrogés ne bénéficient d'aucun système organisé de collecte des déchets. Cette faible couverture du service s'explique principalement par des contraintes sociales, logistiques, financières et juridiques qui limitent l'efficacité de la gestion des déchets ménagers dans la ville. Face à cette situation, l'étude propose un plan d'action stratégique orienté vers une gestion participative et durable des déchets. Ce plan met l'accent sur le renforcement de l'éducation environnementale et de la sensibilisation des populations, l'élaboration d'un plan communal de gestion environnementale, la création d'un centre de traitement des déchets ainsi que la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement. Sa mise en œuvre nécessite l'implication concertée de la municipalité, des services étatiques, des ONG, des autorités communautaires et des populations locales. Malgré certaines limites méthodologiques, l'étude constitue un outil pertinent d'aide à la gestion durable de l'environnement urbain.

Références Bibliographiques

- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), 2019, *Manuel pour une éducation environnementale sur la gestion des déchets solides en Afrique*, African clean cities platform, 56 p.
- Cochran William Gemmill, 1977, *Sampling techniques*, JOHN Wiley & Sons, (3rd ed.), 428 p.
- Faye Mor, Sarr Khalifa Ababacar, Toure Mamadou Ndong et Ba Matar, 2024, « Système d'information géographique (SIG) et gestion des déchets ménagers dans la commune de Malika (Région de Dakar, Sénégal) », *revue Collection recherches & regards d'Afrique*, vol. 3, n°7, pp. 349-380.
- Brundtland Gro Harlem, 1987, *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, rapport, Oxford University press, Oxford, 400 p.
- INS, 2022, *Recensement Général de la population et de l'Habitat 2021 : Résultats globaux définitifs*, Rapport, Abidjan, 68 p.
- Josset Arthur, (2025), « Ville, les meilleures astuces pour améliorer la gestion des déchets dans votre commune ! », *revue imagina*, [En ligne]. En ligne le 20/05/2025, 8 p. <https://imagina.com/fr/blog/article/les-meilleures-pratiques-pour-ameliorer-la-gestion-des-dechets-dans-votre-commune/>, consulté le 17/01/2026.
- Lukamba Bernoulli Amuri, Kimpembé Henry Mata, Masudi Laurent Omari et Tembea Lea Masumbuko, 2025, « Gestion des déchets solides ménagers au regard des risques sanitaires et environnementaux : étude transversale dans la zone de santé de Kindu », *revue PAMJ-One Health*, vol. 18, n°1, pp. 1-11.
- Nations Unies, 2015, *Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030*, New York, Résolution A/RES/70/1, 41P.
- ONU-Habitat, 2010, *Solide waste management in the world's cities*, Earthscan, Londres, 228 p.
- PNUE, 2019, *Governance for sustainable human development*, PNUD, New York, 99 p.
- Sidibé Bourahiman et Tra Fulbert, 2025, « Stratégies et défis de la gestion des déchets ménagers dans la commune d'Abobo », *revue SAHL/GATES*, vol. 9, n°3, pp. 84-110.
- Yamauchi Hisashi, 2022, *Défis communs de la GDS en Afrique*, Rapport, JICA, 44 p.
- Yao-kouassi Quonan Christian et. Gohourou Florent, 2017, « Pratiques sociales et sensibilisations autour de la question des déchets urbains dans le district d'Abidjan », *revue international journal of advanced research (IJAR)*, vol. 5, n°9, pp. 1382-1387.